

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

**BACHELIER CONSEILLER CONJUGAL ET FAMILIAL :
ENTRETIEN D'AIDE - NIVEAU 2**

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE TYPE COURT
Domaine : Sciences Psychologiques et de l'éducation**

| |
|--|
| <p>CODE: 95 50 29 U36 D2 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 902 DOCUMENT DE RÉFÉRENCE INTER-RESEAUX</p> |
|--|

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 12 juillet 2023,
sur avis conforme du Conseil général**

BACHELIER CONSEILLER CONJUGAL ET FAMILIAL : ENTRETIEN D'AIDE - NIVEAU 2

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITÉS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant d'expérimenter les techniques d'intervention du conseiller conjugal et familial, et plus particulièrement l'analyse de la demande et l'accompagnement de la personne dans la compréhension de ses difficultés, à la lumière d'un questionnement éthique et en l'articulant à une réflexion sur l'interaction aidant/aidé.

2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Dans le cadre de situations professionnelles exemplatives d'accueil choisies par l'enseignant,

- ◆ réaliser un accueil efficient ;
 - ◆ faire preuve d'écoute et d'empathie dans ses différentes attitudes ;
 - ◆ exprimer en termes de « je » les émotions, les valeurs et les normes en jeu ;
 - ◆ situer l'éthique par rapport à la morale, au droit et à la déontologie dans la fonction de conseiller conjugal et familial ;
 - ◆ énoncer le(s) motif(s) de l'appel et/ou de la visite ;
 - ◆ expliciter les fondements, les développements et le champ d'application d'au moins quatre modèles d'intervention psychosociale.
-
- ◆ décrire différents aspects de l'anatomo-physiologie liés à la sexualité et à la reproduction ;
 - ◆ identifier, au départ d'une situation donnée, les enjeux psychologiques de la relation d'aide en s'appuyant sur les concepts généraux de la psychologie ;
 - ◆ analyser une situation relationnelle au départ d'un outil et d'un modèle théorique de communication et de justifier leur intérêt.

En référence au profil professionnel du Conseiller conjugal et familial, face à des situations spécifiques liées à la profession,

- ◆ corroborer son projet de formation au vu des différentes situations professionnelles en élaborant un rapport synthétique et succinct comportant :
 - ◆ une description des contextes institutionnel et relationnel (entreprise ou organisme) et des différentes tâches rencontrées,
 - ◆ une description de différents environnements dans lesquels s'exerce la profession tout en se situant face à son orientation professionnelle et son projet personnel.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestations de réussite des unités d'enseignement :

- « Bachelier Conseiller conjugal et familial : entretien d'aide : niveau 1 » - 955024U36D2
- « Bachelier Conseiller conjugal et familial : éléments de base en anatomo-physiologie et en psychologie » - 955022U36D2
- « Stage orienté d'insertion socioprofessionnelle – 209001U31D1.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il est capable,

à partir d'une situation professionnelle ou d'une mise en situation relative à un entretien individuel,

- ◆ de mettre en œuvre des attitudes d'écoute et d'empathie ;
- ◆ de réaliser une analyse de la demande explicite et implicite ;
- ◆ de proposer des hypothèses de travail ;
- ◆ d'établir un cadre et une stratégie d'intervention appropriés ;
- ◆ de repérer les potentialités et les freins de la personne ;
- ◆ d'identifier les normes, les valeurs et les cultures en jeu ;
- ◆ d'identifier les enjeux du système relationnel ;
- ◆ de choisir une approche favorisant et soutenant l'autonomie et la responsabilité des personnes, à mettre en œuvre parmi celles vues au cours et de la justifier au regard de la situation.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- ◆ de la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des modèles,
- ◆ de l'intégration des concepts, techniques et démarches dans l'analyse et la formulation des hypothèses,
- ◆ de la finesse de l'analyse,
- ◆ de la qualité de l'écoute.

4. PROGRAMME

4.1. Méthodologie spéciale : évolution personnelle

L'étudiant sera capable, en intervision, au départ d'entretiens d'aide vécus ou évoqués,

- ◆ d'être à l'écoute du monde de l'autre, différent du sien ;
- ◆ d'identifier les projections qui transforment son écoute d'autrui ;
- ◆ de repérer l'impact sur autrui des attitudes et du discours qu'il développe à son égard ;
- ◆ d'identifier les effets de l'attitude et du discours d'autrui sur soi ;
- ◆ d'identifier les enjeux liés à la juxtaposition des disciplines afin de maintenir l'utilisateur au centre de ses soins de santé.

4.2. Éthique

L'étudiant sera capable :

- ◆ de distinguer des échelles de valeurs présentes au sein de différentes cultures ;
- ◆ de mettre une distance entre ses propres valeurs et celles de l'autre ;
- ◆ de distinguer les valeurs et les normes et d'appliquer ces distinctions à l'analyse des relations humaines et aux interventions du conseiller conjugal et familial au sein d'équipes pluridisciplinaires et transculturelles ;
- ◆ d'analyser les normes et valeurs en jeu dans une situation professionnelle en fonction, par exemple, des modèles familiaux, des âges de la vie, du degré de dépendance physique et psychique...et la participation à la réflexion sociétale ;
- ◆ de poser une réflexion sur les limites de son rôle et de son intervention ;
- ◆ de réfléchir individuellement et collectivement à l'éthique relationnelle du soin (sollicitude) .

4.3. Méthodologie spéciale : techniques d'intervention

L'étudiant sera capable,

à partir de situations professionnelles et de mises en situations,

- ◆ de poser une réflexion sur les limites de la fonction de conseiller conjugal et familial ;
- ◆ d'accueillir et d'écouter une demande d'aide par une approche qui facilite l'expression des difficultés et qui permet de rejoindre l'autre dans sa réalité ;
- ◆ de mettre en évidence dans la demande formulée les principaux éléments conscients, inconscients, explicites et implicites ;
- ◆ d'explicitier le sens du cadre de l'intervention et de l'introduire dans le processus de l'entretien clinique ;

- ◆ d'accompagner la personne dans la prise de conscience et la compréhension de ses difficultés dans une perspective d'autonomisation ;
- ◆ de formuler des hypothèses de travail et de les vérifier y compris dans une intégration transdisciplinaire ;
- ◆ d'identifier ses éventuelles difficultés d'écoute et de développer une démarche d'auto-analyse ;
- ◆ d'aider la personne à découvrir ses potentialités, freins... ;
- ◆ d'accompagner la personne dans ses choix de vie en veillant à lui en laisser la responsabilité (autonomisation) ;
- ◆ d'identifier les enjeux du système relationnel dont il est partie prenante (transfert et contretransfert) ;
- ◆ de faciliter les prises en charge dans des processus de soins intégrés vers d'autres professionnels de l'intervention psychosociale (transdisciplinarité) ;
- ◆ de reconnaître et de différencier les spécificités liées aux interventions pluridisciplinaires, interdisciplinaires et transdisciplinaires ;
- ◆ de soutenir des processus d'intervention où le langage commun (entre professionnels et usagers) est dégagé pour une prise en charge efficace et compréhensible ;
- ◆ d'intégrer dans sa pratique professionnelle le cadre ainsi que les différents processus psychiques en cours lors de l'intervention au domicile des usagers.

4.4. Méthodologie spéciale : modèles d'intervention psychosociale

L'étudiant sera capable d'appliquer, à des situations exemplatives de consultations individuelles, de couple, de famille au moins :

- ◆ les spécificités du modèle humaniste :
 - ◆ approche centrée sur la personne,
 - ◆ empathie, congruence, acceptation inconditionnelle de la personne,
 - ◆ attitudes et posture relationnelle en consultation et en travail d'équipe pluridisciplinaire,
 - ◆ ...,
- ◆ les spécificités du modèle analytique :
 - ◆ transfert, contre-transfert,
 - ◆ systèmes intrapsychiques,
 - ◆ développement psychogénétique,
 - ◆ trauma (histoire, identification, accompagnement psychodynamique des enjeux psychologiques et de leurs conséquences relationnelles...),
 - ◆ ...,
- ◆ les spécificités du modèle systémique :
 - ◆ pensée circulaire,
 - ◆ notion de système,
 - ◆ homéostasie,
 - ◆ lecture trans générationnelle (loyauté, psycho généalogie, transmissions),
 - ◆ systémique familiale confrontée à un système institutionnel (analyse contextuelle)... ;
- ◆ les spécificités du modèle contextuel :
 - ◆ don contre don,
 - ◆ balance du donner et du recevoir,

- ◆ les loyautés,
 - ◆ justice et injustice,
 - ◆ légitimité constructive et destructive,
 - ◆ lecture transgénérationnelle (loyauté, psycho généalogie, transmissions),
 - ◆ éthique relationnelle,
 - ◆ partialité multidirectionnelle... ;
- ◆ d'analyser et de repérer la compatibilité, les limites voire l'opposition entre les modèles ;
 - ◆ d'assurer un regard pluridisciplinaire au sein d'un réseau transdisciplinaire.

5. CHARGÉ DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert justifiera de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée, en relation avec le programme de cours concerné.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est recommandé, pour les cours de méthodologie spéciale, de ne pas dépasser 18 étudiants par groupe.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

| <u>7.1. Dénomination du cours</u> | <u>Classement du cours</u> | <u>Code U</u> | <u>Nombre de périodes</u> |
|--|----------------------------|---------------|---------------------------|
| Méthodologie spéciale : évolution personnelle | CT | F | 38 |
| Éthique | CT | B | 20 |
| Méthodologie spéciale : techniques d'intervention | CT | F | 38 |
| Méthodologie spéciale : modèles d'intervention psychosociale | CT | F | 24 |
| <u>7.2. Part d'autonomie</u> | | P | 30 |
| <u>Total des périodes</u> | | | 150 |